

Association La Fenasse

Lieu : dans le chemin du Jerlon (merci à Aurèle de nous prêter ses tables et bancs)

Date et heure : 15 juin 2026, à 18h30

Comité : Sylvie Manzini Menoud (co-présidente), Pauline de Werra (co-présidente), Aurèle Corbat (trésorier), Christine Schibler (secrétaire), Karim Jeribi (membre) et Emmanuela Macherel (membre).

PV : co-présidentes et la secrétaire

Les coprésidentes saluent les membres et ouvrent la séance à 18h30.

Elles constatent que le quorum est réuni pour valablement délibérer.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal précédent

Le procès-verbal de la précédente assemblée est adopté à l'unanimité.

3. Rapport d'activité / Rapport de gestion

Les coprésidentes présentent le rapport d'activité de l'exercice écoulé. Elles rappellent notamment la rencontre annuelle avec la Commune de Cologny du 7 octobre 2025 en présence du Maire, M. Pascal Hornung, et des deux Conseillers administratifs Alexandre Bodmer et Edouard Cuendet.

Les principaux sujets abordés ont été :

Assainissement

- Prise en charge des réseaux secondaires par la Commune. Claude-Alain rappelle que la loi a été approuvée par le Grand Conseil début 2026 et que le sous-sol des chemins privés va passer en servitude d'entretien aux Communes.
- La mise en place de servitudes d'usage, d'entretien et de passage pour les chemins privés seront actés par un notaire. Les démarches sont à entreprendre à l'automne

et le Comité enverra une lettre à la Commune pour mieux connaître la marche à suivre.

- Remplacement complet du collecteur Fourches–Molan, prévu en novembre 2025, qui a été entièrement réalisé à la satisfaction de tous.

Extension du Centre Sportif et du CSC

- Projet d'agrandissement du bâtiment du CSC.
- Étude de deux terrains de padel semi-enterrés.
- Engagement de la Commune à consulter les riverains directement concernés lorsque le projet sera suffisamment avancé.
- Pauline mentionne que le PV de l'AG CSC ne mentionne pas ce point.

Urbanisme et aménagement du quartier

- Maintien par la Commune des orientations du plan directeur communal malgré notre courrier d'opposition.
- Discussions relatives aux coefficients de densification et aux futurs développements du secteur, notamment le projet de 20 appartements sur le chemin des Fourches (promotion Perret sur terrain Bodmer déjà en zone 5).

Circulation et sécurité routière

- Préoccupation concernant la vitesse excessive sur le chemin des Fourches et les rues voisines.
- Étude d'aménagements complémentaires et d'une meilleure signalisation. Un courrier devra être rédigé par le Comité pour relancer ce sujet avec la Commune.

Voirie

- Présentation du calendrier des travaux d'entretien et de réfection des routes.
- Tous les propriétaires ont reçu un courrier les informant que la Commune réfléchit à réadapter son tarif pour les services de voirie. La coprésidentes ont envoyé une lettre en argumentant qu'il existe 2 servitudes sur les 2 chemins en gravier piétons en faveur de la Commune et que ces servitudes spécifient bien que « tous les frais de construction, d'aménagement et d'entretien de ces cheminements seront à la charge de la Commune de Cologny ». L'AG prend acte de cette information. Nous verrons si la Commune souhaite réadapter son tarif de Frs 200 par an ou le laisser tel quel.

Aménagement piétonnier

- Réflexion sur l'amélioration de l'accès à l'arrêt de bus.

- Entretien des arbres et amélioration possible de l'éclairage.

Télécommunications

- Report du déploiement de la fibre optique dans le secteur. Pour notre quartier 2027.

Sécurité

- Présentation du dispositif communal de sécurité avec maillage dense de caméras.
- Renforcement annoncé des moyens de la police municipale.

Les coprésidentes ont remercié chaleureusement les autorités communales pour leur disponibilité et la qualité des échanges.

4. Rapport du trésorier

Aurèle, notre trésorier présente les comptes de l'exercice 2025.

Les recettes proviennent principalement des cotisations des membres pour un montant total de **CHF 6'200.00**. Une cotisation manque et a été payée début 2026.

Les dépenses de l'exercice se sont élevées à **CHF 1'329.60**, comprenant notamment :

- frais bancaires et postaux ;
- hébergement et maintenance du site internet ;
- électricité de l'éclairage ;
- frais administratifs ;
- participation aux frais de nettoyage ;
- frais de fonctionnement de l'association.

Le solde disponible au 31 décembre 2025 s'élève à **CHF 35'876.90**.

Les fonds propres sont intégralement constitués en liquidités, déposés sur un compte CCP.

Christine Schibler, Secrétaire, relève que notre trésorier s'était vu offrir en 2025 Frs 200.— pour le remercier de tout son travail et d'avoir offert sa prestation d'entretien en 2024. Comme il n'a pas prélevé ce montant en 2025, le comité le prie de le faire sur l'exercice 2026.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Christian, également au nom de Marek (excusé), qui sont les vérificateurs des comptes présente leur rapport et confirme que la comptabilité est tenue avec rigueur et exactitude.

Ils proposent à l'Assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2025 et de donner décharge au comité.

6, Approbation des comptes 2025

Le trésorier et les vérificateurs sont vivement remerciés par applaudissement.

Après discussion, les comptes 2025 sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée au comité ainsi qu'au trésorier pour leur gestion.

7. Approbation du Budget et de la cotisation 2026

Le budget 2026 est présenté à l'Assemblée. Il prévoit la poursuite des activités habituelles de l'association, l'entretien courant des infrastructures ainsi que le suivi des dossiers en cours avec la Commune.

Aurèle estime la charge de nettoyage des canalisations autour de frs 6000 et l'Association a en compte assez d'argent pour y faire face. Il est rappelé que cela sera obligatoire lorsque la Commune reprendra à sa charge l'entretien des collectifs à ce jour encore privés.

Le budget est approuvé à l'unanimité et la cotisation est maintenue inchangée.

8. Election du comité et des vérificateurs aux comptes

Le comité sortant est réélu dans son ensemble à l'unanimité.

Pauline de Werra et Sylvie Manzini Menoud comme co-présidentes, Aurèle Corbat comme trésorier, Christine Schibler comme secrétaire, ainsi que Karim Jeribi et Emmanuela Macherel. Un appel est fait à l'Assemblée pour 2027 pour de nouveaux candidats.

Christian Koller qui effectue un 2^{ème} mandat comme vérificateur des comptes sort et il est remplacé par Alexandre Messulam. Marek Lacko continue pour un 2^e mandat. Les 2 vérificateurs aux comptes sont élus à l'unanimité par applaudissement.

9. Parcelle à construire au chemin du Jerlon (information)

Aurèle Corbat et Diana Feehely sont allés ce 11 juin à l'apéritif organisé par Monsieur Zagrzewski, propriétaire de la parcelle en question. Il a présenté l'état d'avancement du projet et discuté des aménagements envisagés. Il s'agit de la construction de 2 villas jumelles.

10. Travaux et sécurité

Ces sujets ont été abordés sous point 3, Rapport d'activité.

11. Divers

Questions et propositions individuelles, les autres sujets ont été traités dans les points précédents.

Moustique tigre : Christian Koller informe que la Commune met à disposition des produits pour la lutte contre les moustiques tigres. Il encourage vivement tous les propriétaires à s'occuper de ce sujet, pour l'efficacité de cette lutte.

Chemins en tout venant (cotés Manzini Menoud et Leone) : une lettre de demande d'entretien à la Commune sera rédigée prochainement pour les 2 chemins en tout-venant ainsi que de tonte des charmilles et haie/entretien des chênes.

Les Co-présidentes lèvent la séance à 19h22 et remercient toutes et tous pour leur présence et leur contribution.

Fait à Coligny, le 16 juin 2026.

Les Co-présidentes :

Pauline de Werra

Sylvie Manzini Menoud

La Secrétaire : Christine Schibler

Annexes :

- copie du rapport des vérificateurs des comptes
- BVR pour le versement de la cotisation 2026